

FAQ Rencontres VPO/VPF – mai 2024

Table des matières

1. Protection et stockage des données	2
2. Processus cartes de crédit d'achat	2
3. Organisation des voyages à l'EPFL : point de situation	3
4. Constructions/Rénovations	5
5. GT-Admin	5
6. Restauration	5
7. Varia	6

1. Protection et stockage des données

Où peut-on trouver de l'information adéquate pour le personnel administratif sur la protection des données ?

Avant le changement de la LPD, un e-learning sur la protection des données a été mis en place (voir cours «[EPFL Essentials](#)») ainsi qu'un site internet dédié à la protection des données (<https://www.epfl.ch/campus/services/data-protection/fr/>) avec notamment une section "En pratique" qui traite divers use cases concrets. Le cours online ainsi que le site web sont disponibles en FR et EN. Comme communiqué en séance, une session de formation dédiée aux assistant.es admin sera mise en place en automne.

Lorsque le Professeur ne souhaite pas être en conformité avec la nouvelle loi, quelle est la procédure ?

La conformité à la loi n'est pas un souhait mais une obligation pour chaque employée et employé. En cas de non-conformité à la LPD les conséquences pour les personnes concernées (i.e. les personnes dont on traite les données) ainsi que pour l'EPFL peuvent être importantes (dommages matériels et immatériels, juridiques, financiers, réputation). Dès lors, le non-respect des dispositions légales en matière de protection des données peut entraîner une responsabilité disciplinaire.

Pourrait-on rendre visible les dates de naissance dans Accred aux assistant.es des personnes qui sont accréditées dans leur unité. Beaucoup de formulaires EPFL demandent la date de naissance, ce qui pourrait résulter en le stockage de documents personnels de collègues à une endroit inapproprié.

Le principe à retenir est celui du "need to know". Si les assistant.es ont besoin d'accéder à cette info, cette dernière peut leur être ouverte.

2. Processus cartes de crédit d'achat

Pourquoi dois-je utiliser mon Twint perso au lieu de la nouvelle carte de crédit pour un paiement de taxes d'importation à la Poste ?

La nouvelle CCA ne permet pas le paiement dans un magasin car elle ne dispose pas d'un PIN.

Quelle est la raison de l'interdiction d'utiliser la CCA pour le prépaiement d'un hôtel : quelle en est la raison ? Il peut être problématique de demander à un doctorant d'avancer les frais.

Nous comprenons bien la situation et c'est pourquoi nous suggérons dans ces cas de demander une avance de voyage. Une prochaine évolution permettra au voyageur de demander directement l'avance de voyage.

Comment procéder pour payer le voyage d'un hôte (visiteur) s'il est interdit d'utiliser la CC labo et que, suivant les pays, le fait de faire un OPA aura des taxes ? La LEX s'applique-t-elle aussi dans ce cas vu que l'hôte (visiteur) n'est pas soumis aux règles EPFL ?

[Contexte pour expliquer ma question : Selon la LEX 5,4,1, annexe 1 (tableau des canaux d'achat), il est interdit d'utiliser la CC labo pour acheter des billets d'avion. Donc, si l'on doit payer le voyage d'un hôte(visiteur), l'hôte doit acheter son billet et nous procédons au remboursement par OPA. Toutefois, certains hôtes n'ont pas cet argent et dans certains pays le transfert de l'argent aura des taxes conséquentes ?].

Pour ces cas de figure, nous recommandons de demander l'ouverture d'un bénéficiaire externe (tuile spécifique dans le menu notes de frais de Sésame). Cela vous permettra de préparer une DD qui sera automatiquement envoyée à l'agence de voyage une fois validée. En d'autres termes, le processus sera le même que pour le personnel EPFL. Voir également les KB KB0015349 et KB0015456 à ce sujet.

Je ne suis pas au courant de l'outil qui permet aux détenteurs d'une CCA de photographier et remonter les frais, où puis-je trouver cette information svp ?

Il s'agit de l'app "mes déplacements et frais" dans EPFL Campus. Pour que cela marche, il faut se

connecter au VPN EPFL. Mais attention, cette fonctionnalité n'est prévue que pour les cartes de crédit individuelles et privées.

Est-ce qu'une carte de crédit EPFL pour les assistant.es admin serait envisageable ? Nous devons souvent faire des achats pour nos unités, et cela peut parfois présenter des sommes importantes. Certes, nous nous faisons rembourser, mais personnellement, avancer les sous commence à me peser.

Nous vous recommandons en premier lieu de recourir aux canaux d'achat officiels de l'EPFL disponibles via la plateforme d'achats.

La mise à disposition de cartes de crédit aux assistant.es admin est un sujet qui sera évoqué lors du prochain appel d'offres public des cartes de crédit.

Est-ce que le service d'assistance est gratuit ?

Oui.

Peut-on lier une dépense carte de crédit avec un décompte de frais après le traitement de la facture de carte de crédit...si on a oublié de remplir le champ ?

La comptabilisation des dépenses dans les différents décomptes de frais se fait au moment de la validation finale de la facture. En cas d'omission, la dépense est directement imputée au fonds indiqué. Dans ce cas, il est conseillé de le signaler dans le décompte et le mentionner dans les commentaires. Par exemple : "La dépense xxx relative à l'inscription à la conférence est visible sur le fonds xxxx-1, pièce xxxxxx."

Pourrait-on envisager un autre moyen de donner le 'droit à une carte de crédit individuelle' aux collaborateurs. Pour l'instant, seul le professeur peut le faire via Accred qui est peu intuitif.

Ceci sera pris en compte dans le processus d'amélioration continu de l'outil.

Sur les décomptes de frais, certains de mes voyageurs m'ont demandé s'il est possible de mettre tous les tickets sur un seul .pdf ou s'il faut les séparer et les relier à chaque dépense ?

Nous recommandons de regrouper tous les repas du même type dans un pdf.

Dans le cadre du problème d'utilisation des nouvelles cartes de crédit, il aurait été plus clair d'obtenir une information unique et mise à jour selon l'évolution de la situation entre Viseca et l'EPFL.

Nous tenons volontiers compte de vos remarques pour améliorer notre communication.

Pourquoi l'application One fonctionne-t-elle pour certaines cartes mais pas pour d'autres ?

Nous ne savons pas pourquoi cette app one fonctionne dans certains cas et pas dans d'autres. Dans tous les cas, l'app one devra être désinstallée car elle n'est pas conforme aux conditions contractuelles en vigueur. Il s'agit d'une erreur de la part de Viseca pour laquelle nous vous prions de nous excuser.

Pourriez-vous convaincre les Profs et ResCF qu'il n'y a pas d'autres moyens pour faire passer des achats avec le 3D Secure qu'en appelant Viseca ?

Le paramétrage des nouvelles CCA a été revu et seule une infime proportion des transactions devra être validée en prenant contact avec Viseca. C'était d'ailleurs aussi le cas avec les anciennes CCA mais le contact était établi par le service de comptabilité.

3. Organisation des voyages à l'EPFL : point de situation

Est-ce que les assurances voyage souscrites chez Kuoni (CHF 250.-/AN) sont nécessaires ?

Les assurances voyages proposées par Kuoni BT sont facultatives et dépendent d'une part de la destination et de la complexité du voyage et d'autre part des couvertures privées du voyageur. Pour certaines destinations (ex : Arabie Saoudite), il peut même être demandé d'avoir une assurance voyages obligatoire mais il s'agit principalement de cas spécifiques dont le voyageur sera informé par l'agence.

En cas de problèmes lors d'un voyage, faut-il s'adresser à SOS Assistance internationale ou à Kuoni ?

International SOS ne fournit pas de services d'assurances voyages, mais uniquement des *services d'assistance* internationale. L'assistance internationale est une aide lors de :

- La préparation du voyage (informations sécuritaires, sanitaires, habitudes culturelles, conseil pratiques).
- Un accompagnement durant le séjour (en cas de perte ou vol de documents personnels, alerte en cas de risques sanitaire ou sécuritaire, etc.).
- Une intervention en cas d'urgence (évacuation, rapatriement d'urgence, suivis médical hospitalier, etc.).
 - Cela dépend du cas et ce que l'on entend par urgence :
 - Si c'est un cas médical ou autre cas demandant des actions particulières, le voyageur contacte lui-même directement SOS International, via leur hotline téléphonique 24/7 (+41 22 785 64 64) ou leur application ou leur portail web (<https://learn.internationalsos.com/assistance-app-guide-utilisateur>). La DSE reçoit de son côté une information « d'ouverture de cas » de la part d'International SOS, qui respectera scrupuleusement toutes les questions liées à la protection des données et confidentialité de la personne, notamment dans des cas d'urgence médicale. Le DSE fera ensuite le lien avec l'assureur maladie ou accident (SUVA) du voyageur.
 - Si, selon le cas, il y a des prestations payantes qui nécessitent d'être prises en charge par l'EPFL et non une assurance (un voyageur qui aurait besoin d'une avance d'argent parce que tous ses comptes sont bloqués par exemple), la DES est informée et une validation de leur part est demandée.
 - S'il s'agit de l'annulation d'un billet d'avion ou le changement de celui-ci, idem pour un hôtel (sans autre problème), il faudra contacter les services de Kuoni BT.

Quand pourrons-nous utiliser l'OBT ?

L'OBT est prévu pour Q4.

Quid de l'achat de vols low cost avec la carte de crédit du labo, sans passer par Kuoni (pour éviter une trop longue attente) ?

Toute réservation via des compagnies aériennes hors agence de voyages EPFL n'est pas autorisée.

En raison du lancement de l'agence et des nombreuses demandes et réservations effectuées, les temps de réponse ont été plus longs que souhaités par l'EPFL. Pour faire face aux fortes demandes, Kuoni BT a renforcé l'équipe dédiée avec 3 personnes supplémentaires et traite prioritairement les dossiers par date de départ. L'outil de réservation en ligne, en phase de test et prévisiblement disponible après les vacances estivales, permettra au personnel de réserver directement son vol sans passer par l'équipe dédiée.

Peut-on réserver des hôtels (notamment ceux des conférences) sans passer par Kuoni ?

Il n'est pas obligatoire de réserver un hôtel via l'agence de voyages.

Pouvez-vous nous expliquer pour quelle raison les réservations sur internet de vols low cost (ici Jetblue) ne sont pas autorisées et qu'on nous oblige à payer des prix exorbitant en passant par Kuoni ?

Certaines compagnies low cost dont Jetblue et Ryanair, par exemple, sont réservables uniquement via leur site internet et exigent un paiement par carte de crédit privée. Toute réservation hors agence ne permet pas à l'EPFL d'asseoir à ses obligations en matière de marchés publics, devoir de diligence et protection des données personnelles. Un audit financier a exigé que l'EPFL lance une procédure d'appel d'offre publique pour une agence centrale. Il faut également se rappeler que la politique voyages et l'agence centrale permettent des économies substantielles à l'échelle de l'ensemble des réservations de l'Ecole (tarifs négociés, remboursements d'annulation, etc.) et que des exceptions ne peuvent pas être prévues au cas par cas.

Est-ce que l'online booking tool (OBT) pour les voyages permettra-t-il également des exceptions, par exemple si une personne a un problème de santé nécessitant un voyage en classe business ?

Non, l'outil de réservation ne permet pas de gérer la grande variété de demandes d'exception qui souvent relèvent de la sphère privée. Toute demande d'exception doit être adressée et validée par la Commission voyages (commission.voyages@epfl.ch) qui ensuite autorisera Kuoni BT à effectuer la réservation.

Est-ce que l'on peut/pourra utiliser l'agence de voyage ou l'online booking tool (OBT) pour les inscriptions aux congrès qui réservent l'hôtel en même temps ?

Non, il n'est pas possible de réaliser les inscriptions aux congrès/conférences via l'agence de voyages ou via l'OBT. L'agence de voyages n'a pas accès au tarif conférence car les informations données par le congrès sont directement transmises par les hôtels aux participants. Les hôtels n'autorisent souvent pas d'intermédiaires pour de réservations à prix réduit.

Le ticket shop cff.ch ne fonctionne pas ces jours. Il est impossible de finaliser l'achat de billets de train en Suisse sur un fonds EPFL avec le contrat EPFL. J'ai rempli un formulaire pour demander aux CFF de débloquer la situation.

Tout dysfonctionnement du webshop CFF peut être directement signalé à l'équipe mobilité (mobilite@epfl.ch) qui se chargera de remonter le problème aux CFF pour résolution. Un guide d'usage pour connecter son compte personnel et privé sur le webshop est également disponible sur demande à mobilite@epfl.ch

4. Constructions/Rénovations

Qu'en est-il du projet SDLV (Nouveau bâtiment des sciences de la vie de l'UNIL) ?

Le projet est toujours d'actualité, et conduit par le Canton et l'UNIL. Une cheffe de projet EPFL est dans le groupe de travail. Le projet présente du retard en raison d'une sous-estimation initiale des coûts au moment de l'adjudication. Des discussions sont en cours entre le Canton et l'Entreprise totale dans le but que le projet puisse démarrer.

Quand sont prévues les rénovations du bâtiment GR ?

La planification actuelle, convenue avec les décanats et les vice-présidences, place la rénovation du GR sur les années 2030 à 2034 (études débutant en 2028) ; le masterplan complet devrait être publié en juin. Il faut noter que le document présente des intentions, guidées par des données objectives. Ceci pourrait être modulé par le contexte financier d'une part, et la stratégie de rénovation de la faculté d'autre part.

5. GT-Admin

Où trouver de l'information sur le GT-Admin ?

Des informations sur les objectifs du GT-Admin, ses membres, les sujets traités et les présentations faites en séance sont disponibles sur son site : <https://www.epfl.ch/about/vice-presidencies/fr/vice-presidence-pour-les-finances-vpf/project-management-office/gt-admin/>. Le GT-Admin constitue le relais entre la communauté des assistant·es EPFL et ses différents services administratifs.

J'ai commencé en janvier 2024 et je n'ai pas reçu d'information de la part du GT-Admin ...est-ce normal ?

Une nouvelle stratégie de communication de la part du GT-Admin est en cours de déploiement ; le site du GT-Admin est disponible ici pour plus d'informations sur les sujets traités : <https://www.epfl.ch/about/vice-presidencies/fr/vice-presidence-pour-les-finances-vpf/project-management-office/gt-admin/>

6. Restauration

Avec le nombre restreint de prestataire, je rencontre des difficultés pour mes commande de catering pour les conférences à certaines dates.

RESCO vient de mettre en ligne une page web (<https://www.epfl.ch/campus/restaurants-shops-hotels/fr/catering/>) qui aide à l'organisation des événements. Une discussion devrait avoir lieu avec le GT

Admin, et une communication à l'ensemble des assistant-es admin. En cas de question ou de problème, RESCO est toujours disponible pour vous aider, ou pour régler des problèmes de qualité ou de prix avec les prestataires du campus. Les prestataires du site ont priorité, mais s'ils ne peuvent pas vous livrer, soit parce que la demande arrive trop tard, soit parce qu'ils ne peuvent pas livrer au-dessous d'un certain seuil, alors vous pouvez naturellement faire appel à des prestataires externes. Si un restaurateur décline l'opportunité de vous servir en raison du nombre trop faible de personnes, merci de faire remonter l'information à RESCO, dont le rôle est de coordonner le service des prestataires à la communauté.

Le sondage a été fait avant la réduction des prestataires dans le campus et après l'augmentation de leurs prix en offrant les mêmes services.

Les deux dernières enquêtes de satisfaction ont été réalisées en 2022 et en 2023. Elles montrent que 2/3 du campus est satisfait à très satisfait. Elle montre aussi une importante sensibilité au prix, sujet sur lequel RESCO travaille constamment. On notera toutefois que les prix pratiqués sur le site restent en moyenne bien inférieurs à ceux des points de restauration assise en ville.

7. Varia

Question concernant les AG CFF pour les assistants-doctorants du Campus Biotech Genève qui habitent Lausanne et travaillent 2 ou 3 fois par semaine en salles blanches à Lausanne. (AR Lausanne Genève ou l'inverse selon leur planning au CMI). Leur AG n'est plus financée du fait qu'ils habitent Lausanne.

L'EPFL ne rembourse pas les trajets Lausanne-Lausanne (domicile à salle blanche) car ils sont considérés comme des déplacements privés, à cause de la règle du rayon de 10 km autour du domicile. Le trajet Lausanne-Genève pour se rendre au lieu de travail contractuel est également un voyage privé. La liberté de choix du domicile implique que la personne assume les coûts de transport pour se rendre à son lieu de travail. Cette politique respecte les directives fiscales qui varient entre cantons, soulignant la différence entre être domicilié à Genève ou Lausanne.

L'EPFL subventionne 25% du montant total d'acquisition d'un AG aux employés selon les conditions spécifiées sur nos pages web, représentant un réel avantage.

Quelle est la date de lancement de Nexus ?

Finances : premier trimestre 2026 / Ressources Humaines : progressivement sujet par sujet (un nouveau module de recrutement est déjà en place depuis avril 2024 ; le module de Gestion des objectifs et de la performance est disponible depuis janvier 2024 ; un nouveau système de gestion des formations sera déployé en 2025).